



### **La Ville de Brampton passe au « niveau rouge » de la Province, avec des mesures rehaussées de la part du service de santé publique de Peel**

BRAMPTON, ON (7 novembre 2020) – Aujourd’hui, Brampton, qui fait partie de la Région de Peel, est entrée dans le « niveau rouge » du cadre [Garder l’Ontario en sécurité et ouvert](#) du gouvernement de l’Ontario. En plus des restrictions exigées par la Province, le service de santé publique de Peel a lancé aujourd’hui des mesures plus strictes pour contribuer à ralentir la propagation de la COVID-19.

#### **Restrictions du niveau rouge du gouvernement de l’Ontario**

Le niveau rouge de la Province autorise les repas à l’intérieur pour un maximum de 10 personnes par établissement et le maintien des repas à l’extérieur, des repas à emporter, du service au volant et des livraisons. Le nombre maximal de personnes pour les rassemblements sociaux et les événements publics organisés reste à 10 personnes à l’intérieur et 25 personnes à l’extérieur.

Obtenez de plus amples renseignements sur les mesures provinciales en matière de santé [ici](#).

#### **Mesures rehaussées de lutte contre la COVID-19 du service de santé publique de Peel**

À compter du 9 novembre à 00 h 01, les restrictions suivantes seront en place dans la Région de Peel, y compris Brampton :

- Les rassemblements sociaux célébrant des jours fériés et des événements de la vie dans les établissements commerciaux ne sont pas autorisés à compter du 13 novembre 2020 à 00 h 01.
- Les réceptions de mariage et les rassemblements associés ne sont pas autorisés à compter du 13 novembre à 00 h 01, jusqu’au 7 janvier 2021 au moins.
- Les services, les rites et les cérémonies de nature religieuse devraient être virtuels. Lorsque ce n’est pas possible, les événements de nature religieuse en personne, y compris les mariages et les enterrements, doivent :
  - Réduire la capacité intérieure à 30 %, pour un maximum de 50 personnes par établissement.
  - Asseoir les ménages et les soutiens essentiels ensemble, à au moins 2 mètres des autres groupes.
- Les bars, restaurants et autres établissements de restauration doivent limiter les places assises aux personnes d’un même ménage ou à leurs soutiens essentiels. Il est interdit de mélanger les groupes.
- Les lieux de travail doivent interdire tous les visiteurs non essentiels et offrir, dans la mesure du possible, des possibilités de travail à domicile.
- Les gyms et les salles de conditionnement physique doivent s’assurer que tous les participants aux cours de conditionnement physique s’inscrivent à l’avance et fournissent des coordonnées exactes afin de faciliter la recherche de contacts en cas d’exposition. Aucune participation sans inscription n’est autorisée.
- Les salles de réunion et d’événement, y compris les salles de banquet, doivent être fermées.
- Les résidents de Peel doivent limiter leurs contacts aux membres de leur ménage et aux soutiens essentiels seulement. Les personnes qui vivent seules peuvent se joindre à un ménage désigné.



- Les résidents de Peel ne devraient pas rendre visite à d'autres ménages ou autoriser les visites à leur domicile ou dans leur cour, sauf en cas d'urgence, notamment pour des raisons médicales et de réparation, de rénovation ou de construction, de livraison et de tutorat individuel. Des précautions appropriées doivent toujours être prises dans ces situations, notamment le port d'un masque, l'éloignement, l'hygiène des mains et l'isolement en cas de maladie.

Toutes les mesures supplémentaires ont été mises en place sous l'autorité du Règlement de l'Ontario 263/20, Règles pour les régions à l'étape 2, art. 2(2) (ou tel qu'il est actuellement en vigueur).

Ces mesures resteront en vigueur jusqu'à nouvel ordre, sauf indication contraire, et seront réévaluées tous les 14 jours par le service de santé publique de Peel au fur et à mesure de l'évolution de la situation.

Obtenez de plus amples renseignements sur ces changements [ici](#).

### Centres récréatifs

À compter d'aujourd'hui (7 novembre 2020), certaines installations de loisirs de la Ville de Brampton réintroduiront l'utilisation d'aires de cardio et de musculation à certains endroits, sur rendez-vous uniquement. Les cours de conditionnement physique de groupe restent annulés pour le moment. Les résidents peuvent consulter les plages horaires de réservation et planifier leur visite à l'adresse suivante [www.brampton.ca/recreation](http://www.brampton.ca/recreation). Les résidents peuvent également réserver en composant le 311.

### Port obligatoire de couvre-visage

En vertu du règlement sur le port obligatoire de couvre-visage, le port de masques non médicaux ou de couvre-visage est requis dans tous les espaces publics intérieurs de Brampton. Les établissements publics et les entreprises doivent s'assurer que les masques ou les couvre-visage sont portés dans les espaces publics intérieurs sous leur contrôle.

Le règlement exempte certaines personnes, notamment celles qui ne peuvent pas porter de masque ou de couvre-visage pour des raisons médicales, les enfants de moins de deux ans, les personnes qui pratiquent une activité sportive conformément aux décrets d'urgence. Pour obtenir de plus amples renseignements, rendez-vous à : [www.brampton.ca/masks](http://www.brampton.ca/masks)

Les résidents et les entreprises peuvent composer le 311 pour signaler le non-respect de ces directives.

### Renseignements sur les tests de dépistage de la COVID-19 et les lieux de test

#### *Tous les lieux de test*

Les gens peuvent se faire tester à différents endroits de la Région de Peel, notamment dans des pharmacies, des centres de dépistage et des cliniques supplémentaires. Tous les tests sont maintenant sur rendez-vous uniquement. Prenez contact avec le centre de dépistage ou la pharmacie pour prendre rendez-vous pour votre test.



Pour obtenir une liste des lieux de test pour la COVID-19 à Peel et Brampton, consultez le [site Web](#) de la province.

### **Tests au William Osler Health System (Osler) à Brampton**

Centre de dépistage de la COVID-19 au South Fletcher's Sportsplex d'Osler  
Osler offre la réservation en ligne et par téléphone à toute personne qui est admissible à passer un test de dépistage de la COVID-19. Le centre de dépistage de la COVID-19 d'Osler à Brampton, au South Fletcher's Sportsplex, est ouvert de 8 h à 18 h tous les jours, et les rendez-vous sont pris en fonction des disponibilités.

Pour réserver un test au centre de dépistage de la COVID-19 d'Osler, choisissez l'une des options ci-dessous.

- En ligne : rendez-vous à [www.williamoslerhs.ca/coronavirus](http://www.williamoslerhs.ca/coronavirus)
- Par téléphone : téléphonez au 905 487-1249 entre 8 h et 18 h, 7 jours sur 7.

Clinique pour la COVID-19, le rhume et la grippe d'Osler au Centre Memorial de Peel pour les services intégrés de santé et de mieux-être

La clinique pour la COVID-19, le rhume et grippe d'Osler continue de recevoir sans rendez-vous les patients qui répondent aux critères de test pour la COVID-19, ainsi que ceux qui présentent des symptômes et souhaitent consulter un médecin

La clinique a récemment étendu ses heures d'ouverture et est désormais ouverte tous les jours, de 8 h à 21 h. Aucun rendez-vous n'est nécessaire.

Pour plus d'informations sur le centre de dépistage avec service à l'auto et sur la clinique pour la COVID-19, le rhume et la grippe du Centre Memorial de Peel, rendez-vous à [www.williamoslerhs.ca/coronavirus](http://www.williamoslerhs.ca/coronavirus)

### **Centres de dépistage supplémentaires**

Ces sites donnent la priorité au dépistage pour les résidents qui vivent à proximité de chaque clinique.

#### **Centre communautaire Snelgrove**

11692, rue Hurontario

Brampton (Ontario) L7A 1K5

Heures : le mardi de 14 h à 18 h et le samedi de 9 h à 13 h.

Téléphonez au 905 796-0040, poste 2122, pour prendre rendez-vous de 8 h 30 à 16 h 30, du lundi au vendredi

#### **Centre communautaire Gore Meadows**

10150 The Gore Road

Brampton (Ontario) L6P 0A6

Heures : du mardi au samedi, de 10 h à 14 h.

Prenez rendez-vous en ligne ou téléphonez au 647 374-4676

Pour de plus amples renseignements, [cliquez ici](#).

-30-

**CONTACT MÉDIA**

Monika Duggal  
Coordonnatrice, supports médias et engagement  
communautaire  
Communications stratégiques  
Ville de Brampton  
905-874-3426 | [Monika.Duggal@brampton.ca](mailto:Monika.Duggal@brampton.ca)